

Nogaro

« Lous Escagarols Nougaroulès » ont tenu leur assemblée générale

C'est le 15 décembre à l'hôtel-restaurant Solenca, que la section pédestre du BAC (Bas-Armagnac club) a tenu son assemblée générale. Dans une ambiance euphorique : on sentait que ces Escagarols étaient heureux de se retrouver ensemble. Ils faisaient des plaisanteries d'initiés, ce qui est un signe de cohésion qui ne trompe pas.

D'ailleurs, Christian Jourde, en présentant le rapport d'activité, note que « les adhérents ont du plaisir à se retrouver aux différentes sorties et manifestations (...) Des liens de sympathie, d'amitié et de solidarité se sont créés. ». Le nombre de licenciés est passé de 91 en 2014, à 97 en 2015 et il y a en tout, sympathisants compris, 126 adhérents contre 124 en 2014. La base des activités est toujours constituée par des sorties le dimanche matin – 41 en tout - et le jeudi matin – 40 - avec des parcours de plusieurs longueurs. La sortie du jeudi est plus « pépère » et comporte un but culturel et/ou touristique. En moyenne, une quarantaine de personnes effectuent chaque sortie.

Hors cette pratique régulière, diverses autres sorties ont été proposées en 2014-2015 : une excursion de deux jours à Bordeaux et Arcachon en novembre 2014, deux sorties en montagne (une en raquettes en mars au col du Soulot et une d'été au lac d'Aurou) ; plus une sortie en mer en mai à Moliets (Landes). Par ailleurs, les membres de la section ont participé à cinq randonnées dans les départements voisins.

En outre, les Escagarols ont organisé une soirée irlandaise en mars à Caupenne-d'Armagnac et une randonnée pour les fêtes de Nogaro en août.

Pour la licence et l'assurance qui lui est liée, le prix de l'individuelle est à 29,50 euros et celui de la familiale à 49,80 euros. À noter que sur ces sommes, la section ne perçoit que 5 euros.

Développer le groupe – Robert Deslattes, le président, expose ses objectifs : faire vivre et grandir le groupe, adapter les activités aux attentes et aux besoins des membres et s'inscrire dans l'environnement gascon. Il annonce que la section organisera la Randonnée Santé de la Mutualité française le 2 octobre 2016.

Les sorties du jeudi se font en deux groupes : les « lièvres » et les « escargots » pour les rapides et les moins rapides. On fait un effort pour diversifier les sorties. Chantal Rey, vice-présidente, joue un grand rôle dans la recherche de nouveaux sentiers. Cependant, le président estime que la participation aux sorties départementales et régionales est encore trop faible.

Augmenter l'encadrement – La hausse de fréquentation et la diversification des sorties oblige à augmenter l'encadrement, car les guides actuels sont trop sollicités. Il va falloir que les volontaires obtiennent un diplôme officiel, pour être dans les règles, notamment en cas d'accident. Le diplôme de niveau 2 nécessite une semaine de stage : la bonne santé des finances permet d'aider les stagiaires.

Sécurité – Robert Deslattes s'élève avec force contre la pratique de « certains » de dépasser le guide : trop de « lièvres » ne respectent pas cette règle. C'est dangereux, par exemple sur les petits chemins encaissés et sinueux, où les riverains n'ont pas l'habitude de voir des groupes occuper la chaussée.

L'avenir – Il y aura des circuits à baliser. Ce sera fait par les baliseurs officiels : Jacques Barthes, Jean-Claude Drouard et Hervé Dubiau. L'office de tourisme planche sur un circuit faisant le tour du Bas-Armagnac et Robert Deslattes rêve d'un circuit Nogaro-Aignan-Nogaro par les crêtes.

Un renfort technique est apporté au bureau – avec voix délibérative – par Yves Loubert et Jean-Pierre Hayez – qui ont tous les diplômes et sacrements en matière de randonnée.

Le président conclut en disant sa satisfaction de constater que la solidarité se manifeste systématiquement en cas de problème sur le terrain. Et pour l'organisation des manifestations, où de 30 à 60 % des adhérents se portent volontaires.

Alain Caillaux, du Comité départemental de randonnée pédestre, se montre préoccupé par le changement induit par la fusion dans la grande région.



Alain Caillaux entre Alain Faget (coprésident de l'office de tourisme) et Jean-Claude Drouard, président du Bas-Armagnac club



Les pros : Jean-Pierre Hayez et Yves Loubert



Les baliseurs : Jacques Barthes Jean-Claude Drouard Hervé Dubiau



Chantal Rey (vice-présidente)



Le président Robert Deslattes



Christian Jourde (vice-président) et Marie-Laure Saint-Guilhem (trésorière)



Vue de l'assemblée